

CORONAVIRUS



**MESURES
EXCEPTIONNELLES**
INFORMATIONS LIÉES
À LA RÉOUVERTURE
DU PÔLE ANIMATION
JEUNESSE

**Document à destination
des familles**

À PARTIR DU 20 MAI



PAYS DU NEUBOURG

vous accueille !



www.paysduneubourg.fr

RÉOUVERTURE DU PAJ



Afin de préserver votre santé, celle de vos jeunes et celle des professionnel(le)s nous avons mis en place les mesures suivantes (jusqu'au 2 juin 2020) :

FAMILLES



Les navettes se seront pas assurées.
Sauf exception, les **parents ne sont pas admis** dans l'enceinte du PAJ.

Si exception :

Un seul accompagnant.
Port du masque obligatoire.
lavage des mains obligatoire (une solution hydroalcoolique sera à votre disposition).
les échanges avec l'animateur s'effectueront à distance d'1 à 1m50.
Si des parents sont déjà présents, nous vous demanderons de patienter dans votre voiture.



SI SYMPTÔMES (TOUX ET/OU FIÈVRE)

La température sera prise par les parents avant l'arrivée en activité.

Au-delà de 37°8C, par mesure de sécurité, nous ne pourrons pas accueillir votre jeune.

En cas de toux et/ou de fièvre dans la journée, le parent devra venir chercher son jeune.
Dans l'attente, le jeune sera isolé du groupe.



RÉOUVERTURE DU PAJ



JEUNES

Port du **masque obligatoire**

(il devra être fourni par les familles).

Lavage des mains obligatoire à l'arrivée, à la sortie et tout au long de la journée notamment après être allé aux toilettes, avant et après manger, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué (du savon et/ou de la solution hydroalcoolique sera mis à disposition).

Les groupes ne dépasseront pas **12 jeunes**.

LES ACTIVITÉS

Le programme d'activités tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières.

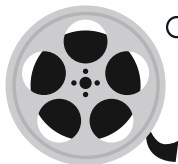
Animations individuelles privilégiées.

Vous devrez **fournir du matériel** à vos enfants (feutre, pinceaux, stylo...)



Les jeunes pourront faire leurs **devoirs**.

Animation numérique via le kit disponible.



Création et jeu autour de l'escape game numérique.

Jeu en ligne.

Séance cinéma « maison ».

PROFESSIONNEL(LE)S HYGIÈNE

Respect des gestes barrière.

Port du **masque obligatoire**.

Lavage des mains régulier et ce dès l'entrée dans le PAJ, puis dès que nécessaire
Au-delà de l'entretien quotidien du site, les zones à risque seront traitées régulièrement.

